

Nestlé Côte d'Ivoire



Good Food, Good Life

Rapport
Annuel
2012



Assemblée Générale Mixte

7 juin 2013

Exercice 2012

Conseil d'Administration

Comité de Direction

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport des Commissaires aux comptes

Résolutions

Création de Valeur Partagée

Sommaire

Page 04

Page 05

Page 06

Page 24

Page 28

Page 30



Conseil d'Administration de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2012



M. Daniel Yapobi
Président



M. Étienne Benet
Vice-Président



M. Patricio Astolfi
Administrateur



M. Georges N'Dia
Administrateur



M. Frédéric Duranton
Administrateur



M. Gilbert Planche
Administrateur



M. Amadou Thiouye
Secrétaire

Commissaires
aux comptes

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux
comptes suppléants

M. Aka Hoba
Cabinet SIGECO

Comité de Direction de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2012



M. Patricio Astolfi
Directeur Général



M. Amadou Thioye
Directeur Finance
et Contrôle



M. David Sey
Directeur
Ressources Humaines



M. Kasum Diabaté
Directeur
Supply Chain



M. Philippe Chappet
Directeur
Fabrique Yopougon



M. Thang Le
Directeur
Fabrique Zone 4



M. Xavier Beraud
Directeur des Ventes



Mme Peggy Diby
Chef de département
Communication Institutionnelle
et Relations Publiques



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Mixte
du 7 juin 2013





Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2012.

C O M M E N T A I R E S G E N E R A U X

En 2012, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire a été marqué par la reprise progressive des activités suite à la crise post-électorale.

Cette transition s'est manifestée par un retour timide de la consommation des ménages malgré le retour des investisseurs et le démarrage des chantiers de reconstruction des infrastructures.

Nestlé Côte d'Ivoire n'est pas demeurée en marge de ce contexte général des affaires.

Les efforts consentis pour améliorer nos parts de marché se sont traduits par une bonne croissance des ventes. Malheureusement, tous les gains ont été entièrement absorbés par l'augmentation des charges d'exploitation.

En effet, la reconquête du marché très convoité par de nouveaux opérateurs, a nécessité des réaménagements internes, des investissements commerciaux et techniques dont principalement la remise en état de l'équipement industriel fortement détérioré pendant la crise de 2011.

En outre, nous avons dû supporter les conséquences des alternatives logistiques entreprises pour assurer le minimum d'activité en 2011.

CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	2012	2011	2010	Variation 2012/2011
Produits laitiers	5 007	4 636	4 527	8,0 %
Produits infantiles	2 553	2 470	2 729	3,4 %
Cafés solubles	48 900	38 616	36 812	26,6 %
Boissons chocolatées	1 669	1 741	1 007	-4,2 %
Bouillons déshydratés	39 887	32 388	42 695	23,2 %
Assaisonnements liquides	756	556	690	35,9 %
Masses bouillons	11 458	12 469	18 427	-8,1 %
Divers	2 128	3 689	2 939	-42,3 %
Total	112 358	96 566	109 826	16,04 %

Le chiffre d'affaires de 112 358 millions de FCFA est en hausse de 16% par rapport à celui de 2011. Cette croissance organique résulte principalement de la progression du volume des ventes sur le marché local (+20%). Le volume des exportations n'a que faiblement progressé (+4%), fortement affecté par la crise au Nord Mali et la baisse des livraisons vers la Guinée et le Togo.

BILAN

Actif	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	49 981 180	249 905 897
Immobilisations corporelles	37 409 023 403	33 105 065 578
Immobilisations financières	2 823 803 818	2 738 205 937
Stocks	16 638 441 664	16 826 785 966
Créances et emplois assimilés	22 920 410 846	26 869 730 646
Trésorerie Actif	3 061 060 108	1 538 215 021
Total Actif	82 902 820 647	81 327 909 045

Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Primes d'apport, d'émission, de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	- 6 018 099 144	270 991 853
Résultat net de l'exercice	-5 675 217 689	-6 289 090 997
Dettes financière diverses	2 092 922 403	3 283 533 501
Passif Circulant	17 589 851 431	18 651 153 684
Trésorerie Passif	63 019 498 240	53 517 455 598
Total Passif	82 902 820 647	81 327 909 045

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2012	31/12/2011
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	15 053 354 825	9 561 861 951
Vente de produits fabriqués	99 389 466 137	83 224 760 216
Travaux, services vendus	0	1 20 806 955
Produits accessoires	1 915 347 503	3 658 248 394
Sous-Total Chiffre d'affaires	112 358 168 465	96 565 677 516
Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	-1 196 523 315	- 572 207 072
Sous-Total Autres Produits	-1 196 523 315	- 572 207 072
Total	111 161 645 150	95 993 470 444
Achats de marchandises	6 593 032 853	6 058 178 605
Achats de matières premières et fournitures liées	37 741 593 656	32 163 982 970
Autres achats	17 755 680 070	15 557 413 113
Transports	5 255 173 207	5 110 821 444
Services extérieurs	23 734 836 445	18 853 023 609
Impôts et taxes	1 353 566 509	1 166 972 997
Autres charges	1 541 384 669	1 025 640 060
Total	93 975 267 409	79 936 032 798
VALEUR AJOUTÉE	17 186 377 741	16 057 437 646
Charges de personnel (1)	15 618 063 340	14 714 842 168
EXÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 568 314 401	1 342 595 478
Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 732 602 168	- 4 437 369 406
Reprises de provisions	1 387 494 364	344 744 983
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 776 793 403	- 2 750 028 945
Frais financiers	-4 038 695 694	- 3 470 859 267
Gains de change	73 412 467	319 124 257
Pertes de change	109 679 706	- 422 849 759
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-5 851 756 336	- 6 324 613 714
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-13 746 083	- 56 270 877
Impôts sur le résultat	-30 000 000	- 15 000 000
Produits H.A. O	220 294 730	106 793 594
RESULTAT NET	-5 675 217 689	- 6 289 090 997

M A R C H É L O C A L

PRODUITS CULINAIRES

La catégorie Culinaire renoue avec la croissance en Côte d'Ivoire après la crise post-électorale qui a occasionné la baisse des ventes en 2011. Elle enregistre en effet en 2012 une croissance de 25%.

Des activités marketing ont été conduites tout au long de l'année pour

confirmer la notoriété de MAGGI dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

En 2013, MAGGI continuera de consolider son leadership en Côte d'Ivoire par une différenciation claire vis-à-vis de ses concurrents sur le segment des bouillons déshydratés et une communication plus proche de ses consommateurs.



CAFÉ SOLUBLE

La stratégie en 2012 pour la catégorie a été d'accélérer la croissance tout en maintenant la forte rentabilité de la gamme.

La gamme NESCAFÉ Classic s'est agrandie en 2012 avec le retour de notre format original, la boîte de NESCAFÉ Classic 50g. Cette gamme continue de croître avec 16% de volume de plus que 2011.



PRODUITS LAITIERS

En 2012, la catégorie des produits laitiers a enregistré une croissance moyenne, avec une augmentation des taux de croissance en volume de 4% et de 7% sur le chiffre d'affaires comparé à 2011.



Pour 2013, de nombreux efforts sont en marche afin d'assurer une croissance de la catégorie des produits laitiers.



M A R C H É L O C A L

BOISSONS CHOCOLATÉES

En 2012, les ajustements de prix rendus nécessaires pour préserver la rentabilité ont eu un impact négatif sur les ventes de MILO. Néanmoins, nous avons pu assainir la situation financière de nos produits pour le futur.

En 2013 nous intensifierons les efforts marketing pour accélérer la croissance des ventes.



NUTRITION INFANTILE

En 2012, la croissance sur la catégorie de la nutrition infantile a été en deçà de nos ambitions.

Sur les formules infantiles, NAN reste le plus important contributeur avec ses bénéfices novateurs en termes de nutrition.

Sur les céréales infantiles, nous avons consolidé les performances amorcées en 2011 avec notre format individuel (CERELAC 50 g).

En 2013, nous voulons établir nos marques et services auprès de nos consommateurs et des professionnels de la santé grâce à nos avantages compétitifs et à l'élargissement de notre offre produit pour renouer de manière soutenue avec la croissance.



NESTLÉ PROFESSIONAL

En 2012, NESTLÉ Professional a continué de croître avec une hausse du chiffre d'affaires de 32% comparé à 2011.

Toutes les activités se sont intensifiées sur les mêmes priorités définies depuis 2011 et nous poursuivons le développement de la catégorie en 2013.

M A R C H É E X P O R T

Le chiffre d'affaires Export 2012 s'est établi à 57 233 millions de FCFA ; ce qui représente un volume de 28 209 Tonnes contre 27 001 Tonnes en 2011 soit une progression de chiffre d'affaires de 17,72% par rapport à 2011 et de volume de 4,47% par rapport à 2011.

La progression se justifie par la reprise des activités après la situation sociopolitique en 2011 qui avait fortement impacté nos exportations à la première moitié de cette même année.

Malgré cette croissance, le niveau de performance des années antérieures n'a pas encore été atteint depuis la crise post-électorale.

I N V E S T I S S E M E N T

Investissement 2012 (FCFA)	Siège & Dépôt	Usine MAGGI	Usine NESCAFÉ	Total général
Bâtiments	32 785 236	305 573 533	488 474 856	826 833 625
Mobilier et matériel informatique	381 063 429	281 400 923	154 725 492	817 189 844
Matériel roulant	501 482 949	28 182 824	53 691 559	583 357 332
Machine de production	-	3 458 451 893	2 967 765 026	6 426 216 919
Grand Total		915 331 614	4 073 609 173	3 664 656 933
				8 653 597 720

L'investissement s'élève à 8 653 597 720 FCFA. Il est en hausse de 94% comparé à 2011.

R E S U L T A T

La perte nette de l'exercice 2012 s'élève à -5 675 217 689 de FCFA.

Elle s'explique essentiellement par :

- la hausse des coûts des intrants de productions et des marchandises,
- l'augmentation des charges de personnel liées à la mise en place d'un plan de départs volontaires,
- la hausse des frais d'entretien et de réparation des machines de production dont la maintenance préventive régulière n'a pas été faite les années précédentes,
- la hausse des frais financiers (+14%) liés aux emprunts auprès de nos banques pour financer les investissements.

S I T U A T I O N F I N A N C I È R E

L'endettement total auprès des banques constitué essentiellement de crédits spots pour l'exercice 2012 s'élève à 63, 019 milliards de FCFA contre 53, 517 milliards de FCFA à fin 2011 soit une hausse de 18%.

Les charges financières enregistrent par conséquent une hausse de 16% par rapport à fin 2011 (4, 038 milliards de FCFA contre 3, 470 milliards de FCFA).

A C T I O N - B O U R S E

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 44 000 FCFA au 31 décembre 2012 soit une baisse de 8,3 % par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2011.

Le cours le plus haut s'est établi à 48 000 FCFA tandis que le cours le plus bas était de 44 000 FCFA.

D E C L A R A T I O N D U R É S U L T A T

Après constitution de la provision pour Impôt Minimum Forfaitaire qui est de 30 000 000 FCFA, la perte nette de l'exercice 2012 s'élève à -5 675 217 689 FCFA, à laquelle s'ajoute le report à nouveau déficitaire de l'exercice 2011 de -6 018 099 144 FCFA, portant le déficit cumulé à -11 693 316 833 FCFA.

Il n'est dans ces conditions pas possible pour votre Conseil d'Administration de verser un dividende aux actionnaires en 2013 au titre de l'exercice 2012.

	FCFA
Perte nette de l'exercice	-5 675 217 689
Report à nouveau 2011	-6 018 099 144
Déficit total	-11 693 316 833

P E R S P E C T I V E S 2 0 1 3

2013 est une année de renouement avec la croissance et la rentabilité pour la société. Nous prévoyons un chiffre d'affaires en augmentation de 11,7% par rapport à 2012.

Les principaux défis auxquels nous aurons à faire face en 2013 sont les suivants :

- Assurer un approvisionnement régulier de notre usine en café vert de bonne qualité dans le cadre de la nouvelle réforme du secteur Café-Cacao.
- Développer la consommation de nos produits et conquérir des parts de marché à travers l'innovation, la rénovation et l'intensification de nos activités de promotion et de communication à l'endroit des consommateurs.

CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes de l'article 664 de l'Acte uniforme sur les sociétés commerciales, si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le Conseil d'administration doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui doit décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

- Dans le cas où la dissolution anticipée ne serait pas prononcée, la Société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, sans que cette réduction puisse aboutir à un capital inférieur au capital minimum légal, soit avoir reconstitué les capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital.

Or, les capitaux propres de la Société sont négatifs à hauteur de ____ (____) F CFA francs dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuvés par la présente assemblée générale, pour un capital social de cinq milliards cinq cent dix-sept millions six cent mille (5 517 600 000) F CFA.

- Compte tenu de l'environnement économique et financier actuels, nous pensons que la société pourrait résorber ses pertes au plus tard dans les deux ans à venir.

En conséquence, nous vous proposons de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

2013



Avec MAGGI®, Chaque Femme est une Etoile



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Créer des moments inoubliables tous les jours de l'année.





Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos

le 31 décembre 2012



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A. à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, en particulier, les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de l'instruction 31/2005 du CREPMF relative à la gouvernance des sociétés cotées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 23 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé
Directeur Associé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 du Traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs ,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 et suivants du traité de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 et suivants du traité de l'OHADA relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice 2012 à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de rémunération avec Monsieur Patricio Astolfi
Administrateur concerné : Monsieur Patricio Astolfi
Nature et Objet : Convention de rémunération de Monsieur Patricio Astolfi en qualité de Directeur Général de votre société

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 du Traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2012

2. Convention de fournitures de services avec la société Nestlé CWA Ltd
Administrateur concerné : La société NESTLE, S.A.

Nature et Objet : Convention de fourniture de services par le département des services financiers partagés (Shared Service Center) de NESTLE Central & West Africa Ltd à NESTLE COTE D'IVOIRE S.A.

Modalités : Les charges inscrites en 2012 dans les comptes au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 3 615 millions.

Abidjan, le 24 mai 2013.

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck Nangbo
Directeur Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé



Résolutions



Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte
du 7 juin 2013

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte une perte de 5 675 217 689 FCFA ;
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

- L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice s'élevant 5 675 217 689 FCFA, au compte Report à nouveau.

Après cette affectation, le compte Report à nouveau présentera un solde débiteur de -11 693 316 833 CFA.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'Administrateur de Messieurs Etienne BENET, Patricio ASTOLFI, Georges N'DIA COFFI et de Nestlé SA viennent à expiration ce jour, renouvelle leurs mandats pour une période de quatre (04) ans ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Daniel YAPOBI en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Louis BILLON, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à trois millions (3 000 000 FCFA) par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

A TITRE EXTRAORDINAIRE**Septième résolution**

L'Assemblée Générale constatant que les états financiers au 31 Décembre 2012, précédemment approuvé par elle, font apparaître des capitaux propres de 215 548 573 FCFA, soit un montant inférieur à la moitié du capital social qui est de cinq milliard cinq cent dix-sept millions six cent mille (5 517 600 000) FCFA, décide qu'il n'y a pas lieu, malgré cette perte, de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Huitième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale.



Création de Valeur Partagée

Nos réalisations 2012



NOS RÉALISATIONS 2012

Pour se développer et assurer sa durabilité, le groupe Nestlé crée de la valeur pour ses fournisseurs et les communautés dans lesquels ceux-ci vivent ; c'est la Création de Valeur Partagée.

En 2012, Nestlé a continué de créer de la valeur en Côte d'Ivoire à travers ses initiatives dans les communautés.

Nous satisfaisons nos consommateurs en adaptant nos produits à leurs besoins nutritionnels.

Notre Centre de Recherche et de Développement en Côte d'Ivoire, le seul pour l'Afrique, travaille à fournir des produits alimentaires ayant des valeurs nutritionnelles élevées et adaptées aux goûts et aux besoins locaux. Nous assurons la fortification des aliments et la bio fortification de matières premières.



Un chercheur de Nestlé observant des plantes expérimentales de matières première bio-fortifiées ;

Nous contribuons à la relance de la Caféculture

Le Nescafé Plan est notre initiative dédiée à la caféculture face à l'abandon

de cette culture par les planteurs au profit d'autres spéculations et les risques sur la production et notre approvisionnement.

A travers le Nescafé Plan, Nestlé contribue à une agriculture responsable :

- 18 coopératives réparties dans les zones de production caféières du pays ont bénéficié de pépinières expérimentales en 2012 ;
- 750 producteurs de café ont bénéficié de formations sur les bonnes pratiques agricoles .

Nous supportons les communautés pour un meilleur chocolat à travers le Plan Cacao de Nestlé



Des fèves de qualité ;

Le Plan Cacao de Nestlé est orienté sur trois axes :

1. Amélioration de la rentabilité de la production
2. Lutte contre le travail des enfants et amélioration des conditions sociales

NOS RÉALISATIONS 2012

3. Durabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Accroissement des rendements

A travers le Centre de Recherche et de développement de Nestlé à Abidjan, 28 pépinières de plants de cacao d'une variété à haut rendement (2.5 à 3 tonnes/ha) et résistante aux maladies ont été créés.

En 2012, ce sont en somme 1 000 000 de plants de cette variété de cacao qui ont été distribués à 2 704 planteurs.

Plus de 20 000 producteurs ont bénéficié de formations aux pratiques agricoles plus efficaces et responsables.



Du bon cacao produit dans le respect des bonnes pratiques agricoles ;

Eradiquer le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement

A l'issue d'une analyse de notre chaîne d'approvisionnement par la Fair Labour

Association (FLA), un plan d'action a été mis en place en vue d'adresser à l'horizon 2016 le problème du travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

106 Agents de Nestlé et ses fournisseurs ont été formés à cet effet et deux coopératives pilotes sont suivies par la fondation International Cocoa Initiative (ICI) afin de mettre en oeuvre un système de suivi et remédiation de la lutte contre le travail des enfants d'éradiquer tout travail des enfants.



Une séance de sensibilisation sur le travail des enfants avec des producteurs ;

Promouvoir l'accès à l'éducation

Notre engagement pour plus d'accès à l'éducation afin de lutter contre le travail des enfants est le fondement de notre projet écoles mis en oeuvre par notre partenaire la Fondation Mondiale du Cacao (WCF).

En 2012, 36 classes, des bureaux de Directeurs et des latrines ont été construits ou réhabilités dans 12 communautés rurales.

NOS RÉALISATIONS 2012

Jusqu'en 2016, Nestlé construira 40 écoles, soit 120 classes en partenariat avec la Fondation Mondiale du Cacao (WCF).

En outre, un programme d'alphabétisation des producteurs et leurs familles est initié depuis le deuxième semestre 2012 ; plus de 844 personnes vivant dans ces communautés bénéficient de ce programme.



Un cours avec des jeunes déscolarisés à Zibouyaokro (Gagnoa) ;



Une école offerte à la communauté de Manhounou pour lutter contre le travail des enfants ;

Notre engagement pour une amélioration de la santé et du bien-être des communautés

A travers le Plan Cacao, 4 centres de santé ont pu être construits à Divo, Duékoué, Daloa et Aboisso.

Accès à l'eau et à l'hygiène de base dans les écoles et communautés productrices de cacao

Par notre partenariat avec la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, plus de 100 000 personnes ont accès à l'eau potable dans 105 villages .

Durabilité de la chaîne d'approvisionnement par l'Approvisionnement durable en fève de qualité



Une pompe à motricité humaine réhabilitée à Sérhio (Gagnoa).

Les coopératives bénéficient de l'accompagnement de Nestlé et de ses partenaires dans leurs différents processus de certifications (UTZ, Rainforest, fairtrade). A fin 2012, 33 coopératives qui approvisionnent Nestlé en fèves de cacao ont été certifiées.



Nestlé

Good Food, Good Life